



Diffamation via un forum internet

Par **anthonyl**, le **21/08/2008** à **21:13**

Bonjour

Je viens de lancer un fan club sur Mylène Farmer www.mffcf.org

Et je constate a ce jour que le propriétaire du site www.mylene.net que j'ai revendu il y a plus de 3 ans à Julien Autier fait de la diffamation à mon égard sur son forum

<http://mylene.forumactif.com/news-f22/fan-club-de-mylene-attention-mise-en-garde-t32888.htm?highlight=club>

Que dois je faire ?

Merci d'avance

Anthony LUCIEN